



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-5595>

Département(s) de publication : 17

Annonce n° 25-5595

Fournitures

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-146062

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de La Rochelle

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21170300400013

Ville : La Rochelle

Code postal : 17086

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 17

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : FOURNITURE DE MATERIEL D'ECLAIRAGE ET D'APPAREILLAGE D'ECLAIRAGE

Code CPV principal - Descripteur principal : 31520000

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché :
L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande.
Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée.
Les prestations sont réglées par des prix unitaires.

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 31/01/2025 à 17h00, lire 26/02/2025 à 12h00
- Rubrique : Article 4.1 du Ccap, Au lieu de Durée du marché : 3 ans, lire Durée du marché : 2 ans (se reporter au Ccap)
- Rubrique : Article 4 de l'Ae du lot 01, Au lieu de Montant maximum Ht : 120 000,00 euro(s) pour la durée du marché, lire Montant maximum Ht : 80 000,00 euro(s) pour la durée du marché
- Rubrique : Article 4 de l'Ae du lot 02, Au lieu de Montant maximum Ht : 90 000,00 euro(s) pour la durée du marché, lire Montant maximum Ht : 60 000,00 euro(s) pour la durée du marché

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/01/2025